MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Auvers-Saint-Georges

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Georges

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Georges

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 17/02/1950

Étendue de la protection : Eglise Saint-Georges : inscription par arrêté du 17 février 1950

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.